



Port Autonome de San Pedro
Un partenaire qui avance avec le monde

République de Côte d'Ivoire

PORT AUTONOME DE SAN PEDRO

Société d'Etat

LE DIRECTEUR GENERAL

San Pedro, le 07 OCT 2016

NOTE D'INFORMATION
N° 02 / 2016 / DG / DI

FOR GRH 064
Indice 03

Objet : Travaux de dynamitage

Dans le cadre de la réalisation de son projet de construction d'une cimenterie, l'entreprise CIMAF entreprendra des travaux de dynamitage sur son site situé sur le lot 13 du domaine portuaire.

Conformément à l'autorisation du ministère de l'Industrie et des mines, la première opération des quatre tirs, aura lieu le **samedi 08 octobre 2016 à 17H00 UTC**.

Au titre des mesures conservatoires en vue de garantir le bon déroulement de cette opération dans les meilleures conditions, la Direction Générale du Port Autonome de San Pedro décide de **la suspension de toutes les activités** sur les sites situés dans l'emprise du périmètre de sécurité :

- Zone des opérations ;
- SOCIM, SOGB, sites de plaisances, appontement et tout autre environnement immédiat à la zone des opérations) ;
- Port de pêche ;
- Espace adjacent port de pêche / Parc a bois (SEPBA) ;
- Site de la société AFRIGO ;
- Route de la jetée Est (voies d'accès à CIMAF et SOCIM) ;
- Plan d'eau adjacent aux sites CIMAF et SOCIM ;
- Plan d'eau du Terminal à conteneurs.

Les activités sur lesdits sites ne pourront reprendre qu'après l'autorisation du responsable du poste de commandement mis en place pour la coordination du dispositif de sécurité.

Pour plus d'informations :

Poste de Commandement : **48 116 373**

Ampliations :

- Communauté portuaire de San Pedro – Syndicats de pêcheurs
- Préfecture de San Pedro
- GSP
- Direction Régionale de l'Industrie et des Mines
- Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable
- Mairie
- Conseil Régional

Affichages :

- DG, Acconiers, Capitainerie 5
- SEMPA 2
- Terre-pleins, Port de Pêche 2
- Entrée parc à bois 1
- Entrées TP & TC (1,2 & 3) 3

Hilaire M. LAMIZANA

